

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_019 | Économie, libéralisme de Smith à Hayek.CollectionBoite_019-2-chem | Société civile. Allemagne](#)
[.ItemHegel. Principes de la philosophie du droit. 1963 | L'État et la \[société\] civile](#)

Hegel. Principes de la philosophie du droit. 1963 | L'État et la [société] civile

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb019_f0026

SourceBoite_019-2-chem | Société civile. Allemagne .

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Hegel, Georg Wilhelm Friedrich](#)

Références bibliographiques[Hegel, Principes de la philosophie du droit](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb33039706k>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 26/08/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Hegel, Georg Wilhelm Friedrich (1770-08-27 -- 1770-08-27)

TITRE Principes de la philosophie du droit ["Grundlinien der Philosophie des Rechts"]. Traduit de l'allemand par André Kaan et préfacé par Jean Hyppolite

LIEU DE PUBLICATION [Paris,]

DATE 1963

EDITEUR [Paris,] : Gallimard (Saint-Amand, impr. Bussière) , 1963

1792
4 de 500
5258

26
L'États, 101, 102

" Si on comprend l'État avec ses institutions
et si on le définit à la lumière des principes de la moralité
et de la liberté personnelle, ~~la~~

l'État est un individu, un être qui agit
et qui agit en vue de ce qui est son bien, et
il agit en vue de la justice et de la moralité.
C'est "

- Mais la notion de l'État est-elle un
tout ou bien est-elle un objet, à son individu
un objet, de vérité et de moralité qui s'en
est membre. " 

